



**Groupe thématique N°2 :**  
**LE DEVELOPPEMENT DE L'APPRENTISSAGE ET SES CONSEQUENCES**

Présidente du groupe : Mme Monique Iborra  
Pilotes techniques régionaux : Claude Israël, Pauline Delsahut  
Rapporteur : André Passeron – Coordonnateur du Crera  
Appui technique : Olivier Naude - CRP consulting

## **1. Organisation des travaux du groupe**

Les travaux du groupe 2 se sont déroulés lors de trois séances plénières les 15 février, 6 mars et 29 mars. Les thèmes de travail ont porté sur :

- l'insertion professionnelle des apprentis après la formation
- la construction de l'offre de formation

Une séance complémentaire sera consacrée à la présentation des conventions quinquennales en cours de discussion. Les incidences de cette réunion au niveau des propositions du groupe de travail sont neutres car il s'agira essentiellement d'informer et de communiquer aux participants l'état d'avancement des négociations.

La présente synthèse a donc été réalisée sur la base des travaux des trois réunions plénières.

## **2. Contexte, constats et enjeux**

### **Contexte et constat :**

#### **- Les caractéristiques de l'apprentissage en Midi Pyrénées :**

- Des effectifs plutôt faibles au regard de la place régionale des apprentis dans la population active
- Mais un nombre important d'établissements : 70 centres se répartissent l'offre contre 65 en 2000
- Une offre très diversifiée : 250 diplômes sont proposés dont près de 100 au-delà du bac
- Des effectifs en diminution jusqu'en 2002, mais une reprise conséquente depuis un an (près de 16 000 apprentis au 31/12/04, CPA compris)
- + de 70 % de ces effectifs dans les CFA relevant des consulaires ou d'associations
- Une part des niveaux V qui reste importante (60%), mais également une progression de l'apprentissage dans le supérieur (14% soit une augmentation de 3 points entre 2003 et 2004)

- Une proportion de filles qui reste stable depuis 5 ans (30%)
- 6% des effectifs en préapprentissage soit une augmentation de 3% entre 2003 et 2004
- 51% des effectifs dans la Haute Garonne
- Une concentration des effectifs dans 4 domaines :
  - Production alimentaire cuisine (12%)
  - Commerce et distribution (12%)
  - Paramédical-travail social soins personnels (12%)
  - Bâtiment : équipements et finitions (10%)
- Des résultats aux examens globalement supérieurs au national, notamment dans le supérieur : entre 74% de réussite pour les apprentis de niveau V et 98% pour les licences professionnelles et les maîtrises
- Un accès rapide à l'emploi : 70% des apprentis ont un emploi sept mois après leur sortie (enquête annuelle insertion du Rectorat)

### **- Les interventions financières de la Région Midi Pyrénées en matière d'apprentissage :**

En 2004-2005, la Région a consacré à l'apprentissage :

- Près de 35 M€ pour le fonctionnement des structures dont 3,2 pour le développement de la qualité
- 780 000 € pour le financement des actions de formation et d'accompagnement des acteurs de l'apprentissage
- Près de 7.7 M€ pour la construction ou reconstruction des CFA (programmes pluri annuels)
- Près de 3.7 M€ pour l'équipement des centres
- 29 M€ pour le versement des aides aux employeurs

### **- Un contexte législatif qui évolue :**

- La signature pour 5 ans d'un Contrat d'Objectifs et de Moyens qui détermine l'attribution de financements et prévoit une augmentation de 30 % des effectifs et 50% des ouvertures de section dans les CFA publics
- De multiples évolutions réglementaires, et particulièrement la réforme des modalités de collecte de la taxe et la création par le gouvernement de l'apprentissage junior
- La volonté conjointe de mettre en place des CFA départementaux en remplacement des Sections d'Apprentissage de l'Education Nationale
- La renégociation de l'ensemble des conventions quinquennales qui lient la Région et les CFA pour janvier 2007

## **Enjeux**

### **- Les enjeux pour la Région Midi Pyrénées :**

- Développer l'offre et définir une carte des formations qui favorise :
  - La réponse aux besoins des publics, des territoires et du monde économique,
  - L'insertion en emploi des jeunes formés
- Travailler à la complémentarité entre les différents offreurs de formations (consulaires, branches, Rectorat, DRAF), de même qu'à la complémentarité entre les différentes voies de formation (voie scolaire, FPC)
- Optimiser les moyens, mais aussi maintenir et développer la qualité de l'offre parallèlement à l'augmentation quantitative

### **- Les enjeux partagés dans le cadre du groupe thématique :**

**Globalement**, le développement de l'apprentissage doit se faire par la prise en compte de l'ensemble des publics, du niveau 5 jusqu'à l'enseignement supérieur. Les publics en grande difficulté doivent également être intégrés à la réflexion.

Par ailleurs il s'agit de tenir compte de la spécificité de l'apprentissage dans la région Midi Pyrénées, marquée par la prédominance d'un tissu de très petites entreprises artisanales et commerciales.

**Deux thèmes d'enjeux ont été approfondis lors des réunions et concernent :**

- **l'amélioration de la prise en compte de l'insertion professionnelle des jeunes apprentis**
- **l'optimisation de la construction de l'offre de formation**

### **3. Les objectifs et les propositions d'actions**

#### **3.1. Au niveau de l'amélioration de la prise en compte de l'insertion professionnelle des jeunes apprentis**

**Objectifs généraux :**

- Contribuer à une meilleure connaissance de l'insertion professionnelle des apprentis sur le territoire régional
- Élaborer un outil de suivi et d'information partagée entre la Région et les partenaires
- Dégager des principes de gestion et de suivi de l'outil
- Diffuser l'information aux midi-pyrénéens

**L'objectif opérationnel est d'améliorer l'outil de l'enquête insertion des jeunes apprentis sortis du système scolaire (enquête IPA du Rectorat).**

L'efficacité de cet outil est fondamentale pour la Région. Les évolutions proposées de l'outil enquête sont basées sur des objectifs partagés et sur les spécificités régionales, en prenant en compte l'évolution de l'apprentissage depuis une dizaine d'années.

Cet ensemble de paramètres a été intégré dans les propositions sur l'amélioration de l'outil de suivi mais aussi de pilotage et d'anticipation de l'offre de formation et de son adéquation avec les besoins locaux du milieu économique et des territoires.

La communication et la diffusion des résultats sont aussi un objectif majeur pour tous les acteurs et publics concernés par l'insertion professionnelle des jeunes.

**Les objectifs partagés pour construire un outil efficace :**

- disposer des informations pour permettre aux jeunes et à leurs parents de choisir leur orientation en toute connaissance de cause
- disposer d'un outil qui traite globalement la problématique de l'insertion professionnelle de tous les jeunes (nécessité de complémentarité entre les systèmes de formation et les différents offreurs de formation)
- disposer d'une traçabilité sur le court et moyen terme au-delà des mois qui suivent la sortie du système de formation et intégrer le suivi dans la démarche qualité engagée sur l'apprentissage par les établissements d'enseignement
- piloter les établissements et leur permettre de se positionner sur l'offre mais aussi sur la demande des entreprises et le marché du travail
- mesurer la qualité des formations et l'efficacité des appareils de formation

- diffuser et communiquer plus largement et plus exhaustivement sur les résultats (au niveau des branches professionnelles et des entreprises, des territoires, des parents et des jeunes) avec une information percutante, comparative, convaincante.

### **Les propositions du groupe de travail pour l'amélioration de l'outil de connaissance de l'insertion professionnelle des jeunes apprentis :**

→ L'utilisation de l'enquête IPA du Rectorat est un principe de base. Elle sera complétée par des questions permettant de répondre aux besoins spécifiques de la Région et des partenaires concernés. Cette adaptation de l'enquête est prévue par la législation

→ La population enquêtée sera constituée des inscrits à une session d'examen (ce qui inclut les poursuites de formation + les ruptures non suivies d'un nouveau contrat)

→ La périodicité de l'enquête sera annuelle

→ Deux périodes d'enquête sont proposées l'une à 7 mois et l'autre entre 18 et 20 mois après sortie du système éducatif, afin de fournir des informations sur les parcours d'insertion sur des périodes qui vont au-delà des 7 mois de l'enquête IPA

→ Le mode d'administration de l'enquête sera réalisé en totalité par téléphone pour parvenir à des taux de retour permettant une exploitation régionale approfondie des résultats. L'objectif d'un taux de retour supérieur ou égal à 70% paraît ainsi atteignable.

Les coûts prévisionnels de cette proposition sont à ce stade difficiles à évaluer, sachant que dans tous les cas l'évolution de l'enquête IPA envisagée sur la base du scénario présenté ci-dessus générera des coûts supplémentaires

### **Cette proposition donnera lieu à un projet de convention entre les partenaires concernés (Rectorat – Conseil Régional – CFA )**

Au préalable il faut envisager dans le cadre d'un groupe technique de préciser le dispositif d'enquête retenu dans le cadre de consultations d'experts techniques (services de la Région, Rectorat, Cereq notamment) et ensuite de la prise en compte des contributions des partenaires suite à la concertation PRDF.

### **3.2. Les objectifs et les propositions concernant la construction de l'offre de formation**

Rappel : Ce thème renvoie principalement au processus de construction de l'offre de formation qui a été présenté en séance et qui concerne les ouvertures de sections, les décisions de fermetures et les réajustements en termes d'effectifs. Il fait l'objet d'une consultation annuelle de l'ensemble des partenaires concernés, à savoir : les autorités académiques ( SAIA, DRAF-SRFD, DRASS, DRDJS) au titre de leur compétence en matière de pédagogie, les acteurs économiques (consulaires, Branches, COPIRE) consultés sur leurs besoins mais aussi l'OREF qui nourrit le processus de décision par ses diagnostics et analyses.

#### **Objectifs généraux :**

- élaborer une offre articulée à la voie scolaire et en lien avec les besoins des territoires et du monde économique
- anticiper l'offre et prévoir les besoins
- améliorer le processus d'aide à la décision pour l'ouverture de nouvelles sections et communiquer sur le processus et les critères partagés de décision entre les partenaires concernés

### **Les objectifs partagés proposés dans le cadre du groupe de travail en vue de l'amélioration du processus de construction de l'offre de formation :**

- associer en amont du processus les branches professionnelles
- identifier les potentiels d'emplois des projets d'ouverture présentés afin d'orienter et de cibler les dossiers rentrant dans le processus d'instruction et de décision
- impliquer et mobiliser les relais locaux sur le territoire régional au niveau du montage et de l'accompagnement des projets et des porteurs de projet
- prendre en compte les aires de recrutement dans l'éligibilité des dossiers dans une perspective d'aménagement du territoire (non-concurrence et complémentarité de l'offre prévisionnelle)
- améliorer l'information des partenaires sur le suivi des dossiers déposés
- améliorer les délais d'instruction et les circuits de décision
- promouvoir les métiers à déficit d'image et valoriser globalement l'apprentissage
- intégrer les motifs de rupture dans les parcours des apprentis afin d'adapter l'offre
- accompagner les employeurs dans la fonction de formateurs des apprentis

### **Les propositions du groupe de travail relatives à la construction de l'offre :**

Les axes d'amélioration proposés et liés au processus d'ouverture portent moins sur les critères d'aide à la décision, qui sont partagés par tous les acteurs de l'apprentissage, que sur des adaptations au niveau des modalités de déroulement et de partenariat autour du processus.

#### **Ces propositions portent sur :**

- un effort en amont au niveau de l'aide aux porteurs de projets pour déterminer l'éligibilité de leur demande et mieux cibler les projets
- une information plus objective et plus précise sur les potentiels d'emplois au travers d'un partenariat renforcé avec les branches et les secteurs professionnels à mobiliser plus étroitement
- une optimisation des délais d'instruction et de décision engendrée par cet investissement sur l'amont du processus pour aboutir à une validation des ouvertures en début d'année suivant le dépôt du dossier par les porteurs de projets.
- une connaissance précise des motifs de rupture et une négociation sur les mesures correctives envisageables pour les jeunes et avec les employeurs à accompagner dans leur rôle de formateurs des apprentis

Ces propositions ont vocation à être prises en compte dans les négociations en cours au niveau des conventions d'application du COM et des conventions quinquennales. Elles ne font pas l'objet d'un conventionnement spécifique.

Enfin, il s'agit de poursuivre les efforts de promotion de l'apprentissage comme filière d'insertion pour tous les jeunes quelque que soit leur niveau (du niveau 5 au supérieur). La communication autour des critères relatifs à la construction de l'offre de formation est partie intégrante de cette lisibilité de la politique régionale.